

Philippe Cordez

Vers un catalogue raisonné des «objets légendaires» de Charlemagne. Le cas de Conques (XI^e-XII^e siècles)

Le mot «objet», au sens d'entité matérielle et fonctionnelle, s'est imposé vers la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle dans le contexte de la révolution industrielle et commerciale¹. Le terme *legenda* désignait au Moyen Âge ce qui se lit: il entre dans la notion d'«objet légendaire», qui attire l'attention non sur des objets fictifs, mais sur ce que l'on rapportait à propos de certains objets bien réels. Le principe du «catalogue raisonné» est quant à lui l'invention de marchands éclairés du milieu du XVIII^e siècle². On souhaite ici l'appliquer aux objets légendaires de Charlemagne, pour recenser et étudier, aussi exhaustivement que possible et en s'efforçant de saisir leur sens et leurs enjeux, les objets attribués à la générosité de l'empereur, ou comptés parmi ses biens, avant que ne s'imposent les méthodes d'analyse formelle de l'histoire de l'art. Celles-ci conduisirent aux XIX^e et XX^e siècles à porter un œil critique sur les interprétations traditionnelles, et presque toujours à les rejeter en les dégradant au rang de fausses hypothèses: débarrassés de ces «légendes», les objets purent être inscrits plus facilement dans une chronologie abso-

1 Je remercie Pierre Alain Mariaux pour des conversations suggestives, Emmanuel Garland pour une relecture précise et mes collègues du Kunsthistorisches Institut in Florenz – Max-Planck-Institut pour leurs remarques lors d'une présentation en septembre 2011.

2 Cf. A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris 1992; dernière éd. revue 3 t., 2007, s.v. «légende» et «objet», t. 2, 1997-8 et 2416; A. Roesler-Friedenthal, ««[...] par le peu de bonnefoi, ou l'ignorance de quelques Marchands [...]»: Prolegomena zur Entstehung des Catalogue raisonné im Spannungsfeld von Handel und Wissenschaft», dans P. Griener et K. Imesch (dir.), *Klassizismen und Kosmopolitismus. Programm oder Problem?*, Zurich 2004, 107-24.

lue. Mais en écartant une part de l'héritage sans s'efforcer de l'éclairer, les historiens ont limité la portée des vérités qu'ils établissaient: certes, ces récits n'étaient pas fondées selon des critères positivistes, mais ayant déterminé pour plusieurs siècles le statut de ces objets, et même souvent garanti leur conservation, ils appartiennent pourtant pleinement à leur histoire.

Des crucifix, des manteaux, des sceptres, des jeux d'échecs, des psautiers, un cartulaire, une fourchette, des chaussures, un peigne, un sabre, une grande émeraude, la corne d'une licorne, une pierre trouvée dans la tête d'une baleine et bien d'autres choses encore: tels furent certains des objets liés à la personne de Charlemagne que des travaux préliminaires nous ont permis de repérer, parmi une centaine d'autres, dans une trentaine d'églises en tout. Environ trente sont conservés. Le phénomène concerne la période qui va du XI^e au XVII^e siècle, principalement dans le royaume de France et l'Empire germanique³.

Si ce *Catalogue raisonné des objets légendaires de Charlemagne* s'annonce hétéroclite et surprenant, il va pourtant de soi que les communautés ecclésiastiques n'auront présenté comme «de Charlemagne» que les objets les plus susceptibles de convaincre: l'adéquation symbolique et narrative à des enjeux souvent existentiels, et aux attentes de ceux auxquels on s'adressait pour défendre droits et prestige, constituait la qualité première des objets ainsi interprétés, au-delà du spectacle récurrent de leur prix, de leur ancienneté ou de leur étrangeté. Au moyen de ces «attributs», Charlemagne pouvait être présenté, selon les cas, en tant que fondateur de monastères, chef de guerre, premier empereur chrétien du Moyen Âge occidental ou destinataire des ambassades du calife de Bagdad: ces élaborations narratives jouaient des habitudes d'une

3 Sont considérés ici les objets mobiliers, à l'exclusion *a priori* des nombreux dons de reliques attribués à Charlemagne, de ses propres restes corporels, des édifices qu'il aurait fait construire et de toutes ses images. Deux listes d'objets ont été publiées à ce jour à ma connaissance: la journaliste H. Demoriane, «Le trésor légendaire de Charlemagne», *Connaissance des Arts*, 98 (1960), 86-95, en présente dix-huit, le mystificateur H. Illig, *Das erfundene Mittelalter. Die größte Zeitfälschung der Geschichte*, Düsseldorf 1996 (rééd. nombreuses), 188-95, en a recensé vingt-deux.

culture matérielle partagée, qu'il s'agit aujourd'hui de reconstituer. Courant sur une longue période, la pratique mémorielle de l'objet «de Charlemagne» évolue à travers des milieux différents et des situations changeantes – de la concurrence entre monastères bénédictins, aux XI^e et XII^e siècles, à leurs tentatives pour faire face à l'essor des nouveaux ordres monastiques urbains à partir du XIII^e siècle; des stratégies de l'abbaye de Saint-Denis envers la royauté française, aux XII^e et XIII^e siècles, à celles de l'empereur germanique Charles IV (1355-1378) et jusqu'aux réaffirmations catholiques après la Réforme protestante et la Guerre de Trente Ans. À chaque fois, légendes et objets produisaient conjointement, selon des ressorts qui évoluèrent, de l'évidence historique «objective», au sens où elle pouvait être mise sous les yeux de quiconque: rapporter ces efforts contribuera à une histoire matérielle de l'argumentation historique, et des conceptions de l'historicité⁴.

Les pages suivantes sont consacrées aux quatre objets attestés comme «de Charlemagne» à l'abbaye bénédictine Sainte-Foy de Conques en Rouergue: une châsse d'or vers l'an mille, un étrier à la fin du XI^e siècle, puis au XII^e siècle l'ombilic et le prépuce du Christ et enfin une grande lettre «A». Ce dossier se distingue par sa précocité, et par la possibilité d'une analyse assez substantielle, à partir d'indices suggérant pourquoi et comment la communauté en vint à présenter ainsi l'empereur, actualisant sa politique au fil des décennies⁵.

4 Sur la notion de «régime d'historicité», F. Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris 2003.

5 Cf. A. G. Remensnyder, «Legendary Treasure at Conques: Reliquaries and Imaginative Memory», *Speculum*, 71/4 (1996), 884-906, que je précise et complète dans ce qui suit. Voir également à propos de l'élaboration des objets mémoriels T. Head, «Art and Artifice in Ottonian Trier», in *Gesta*, 36 (1997), 65-82; P. A. Mariaux, «Objet de trésor et mémoire projective. Le vase «de saint Martin», onques fait par mains d'omme terrien», *Le Moyen Âge. Revue d'Histoire et de Philologie*, 114 (2008), 37-53.

1. La châsse d'or

La première attestation d'une revendication liée à Charlemagne à l'abbaye de Conques apparaît dans la seconde partie du *Livre des miracles de Sainte-Foy*, rédigée par Bernard, venu de l'école épiscopale d'Angers, entre 1016 et 1020: il y indique qu'une «châsse d'or dont on rapporte que Charlemagne la donna» accompagnait toujours la statue reliquaire de sainte Foy lorsqu'on la portait vers une terre donnée au monastère ou expropriée à son profit. Le peuple accompagnait solennellement, durant ces processions, les clercs avançant avec des chandelles et des lampes; les reliquaires étaient précédés d'une croix et suivis des Évangiles, de l'eau bénite, de «cymbales sonnantes» et de «trompes de corne». Le son de ces instruments contribuait certainement à rendre l'évènement spectaculaire, et donc à confirmer l'acquisition aussi publiquement que possible, pour marquer dans les mémoires les droits de l'abbaye⁶.

Si l'image de sainte Foy⁷ manifestait la présence d'une figure bien identifiée, qui donnait son nom au monastère, le contenu de la *capsa*

6 *Liber miraculorum sancte Fidis*, l. 2, c. 4, éd. L. Robertini, Spolète 1994, 158-9; éd. et trad. it. des livres 1 et 2 Id., *Bernardo d'Angers. Liber miraculorum Sancte Fidis. Il racconto dei prodigi di una santa bambina*, Florence 2010, 240-3: *Alia tempestate fuit portata imago sancte Fidis et capsula aurea, quam fertur donavisse Karolus magnus, sine quam etiam nunquam eiusdem sacer imaginis locus baiulatur, in Arveniam, in quoddam sancte Fidis predium [...], ut ad usus supplementumque illud abbatie pervaderent. Est enim mos insitus et inolita consuetudo, ut si terra sancte Fidi datur aut ab iniusto pervasore qualibet ratione tallitura, sacre imaginis capsula eo deferatur in recipienti iuris testimonium, edicta sollempniter processione cleri plebisque, cum cereis ac lampadibus omnique celebritate procedentis. Precedit sacra pignora processionalis crux, technis et auro circumtexta, ac vario gemmarum interstellata fulgore. Textus etiam sancti Evangelii, cum aqua benedicta, et sonantia cymbala, et etiam cornee tube a nobilibus peregrinis ornamenta causa in monasterio oblate, tyronnum ministerio vehuntur.* Sur les processions de sainte Foy, K. Ashley et P. Sheingorn, «Sainte Foy on the Loose, Or, The Possibilities of Procession», dans K. Ashley et W. Hüsken (dir.), *Moving Subjects. Processional Performance in the Middle Ages and the Renaissance*, Amsterdam/etc., 2001, 53-67.

7 Cf. à son sujet B. Fricke, *ecce fides. Die Statue von Conques, Götzendienst und Bildkultur im Westen*, Munich 2007.

aurea qui la suivait dans ses revendications de fiefs n'est pas précisé: il n'était manifestement pas utile de nommer ces reliques pour faire le récit d'un miracle survenu lors d'une telle procession⁸. Ce reliquaire complémentaire n'est en fait associé qu'au nom de Charlemagne. Son rôle semble avoir été là, précisément: représenter la fonction royale et impériale, pour fonder dans le passé l'autorité des revendications juridiques confiées à la sainte, qu'elle assumait pour sa part à travers son image anthropomorphe et les nombreuses interventions miraculeuses que Bernard d'Angers prit pour tâche de rapporter.

Charlemagne tenait ainsi, dans les processions, le rôle d'une figure décisive quant à l'histoire et au pouvoir de la communauté⁹, aux côtés de sainte Foy dont les reliques, apportées d'Agen entre 878 et 883¹⁰, avaient déterminé le premier développement important de l'abbaye. Cette mise en scène des origines de l'institution est exprimée explicitement, probablement à la fin du XI^e siècle, dans un texte narratif la translation des reliques de sainte Foy, où il est dit que Charlemagne aurait restauré le monastère après sa destruction par les Sarrazins, avec l'aide de son fils Louis le Pieux¹¹. Or Conques paraît avoir été fondé vers la dernière

- 8 L'association du reliquaire à Charlemagne exclut *a priori* qu'il ait abrité des reliques de la sainte n'ayant pas trouvé place dans la statue, celles-ci ayant notoirement été acquises par la suite. Il a pu contenir par contre un ensemble de reliques diverses.
- 9 Cette revendication est précoce, mais pas isolée dans les monastères de la région: cf. A. G. Remensnyder, *Remembering Kings Past. Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, Ithaca 1995, 150-211; voir aussi Ead., «Legendary Treasure»; Ead., «Topographies of Memory. Center and Periphery in High Medieval France», in G. Althoff, J. Fried et P. Geary (dir.), *Medieval concepts of the past. Ritual, memory, historiography*, Cambridge/etc. 2002, 193-214.
- 10 Cf. P. J. Geary, *Furta Sacra. Thefts of Relics in the Central Middle Ages*, Princeton 1978, 70-6 et 169-74, trad. *Le vol des reliques au Moyen Âge. Furta sacra*, Paris 1993.
- 11 *Translatio metrica s. Fidis virg. et mart.*, éd. dans J. Bolland et al. (éd.), *Acta Sanctorum...*, 68 t., Anvers/Bruxelles, 1643-1925, t. 10/3, Anvers 1770, 289-92, 290: *Istic quaedam ecclesia/Primum fundata fuerat, /Quam devastavit funditus / Sarracenorum impetus. /Sed, evoluta tempore, /Illic, vir, Dado nomine, /Praeclarus ipse moribus, /Vivebat solitarius. /Hujus precatu Carolus /Magnus rex, est submonitus, / Ut Conchas monasterium / Repararet potissimum. / Cujus rex favens precibus, / Praecepit diligentius / Natum suum summopere / Hoc Ludovicum facere. /*

décennie du VIII^e siècle, par Louis le Pieux ou au moins avec son soutien, alors qu'il était à la tête du royaume d'Aquitaine, qui était subordonné à celui de Charlemagne¹²: la figure du bienfaiteur royal avait donc été dédoublée en mettant à profit cette situation, pour faire une place à Charlemagne, sans doute jugé particulièrement efficace en matière de politique mémorielle.

Dans un autre récit, appartenant cette fois à la première partie du *Livre des miracles*, rédigée entre 1013 et 1016, Bernard d'Angers mentionne avec précision les différents reliquaires ayant existé à l'abbaye avant qu'un miracle de guérison, qu'il situe environ trente ans avant son arrivée, soit vers 983¹³, ne suscite un afflux de richesses qui permit de nouvelles réalisations¹⁴. Outre l'image de sainte Foy, qui fut entièrement refaite vers l'an mille, il n'aurait existé avant cet âge d'abondance ni châsses d'or ou d'argent (*capse*), ni grandes *abside*, mais tout de même une *absida* «toute d'or, avec des pierres de tous genres, et deux autres d'argent». Le mot *absida*, au sens de reliquaire, peu diffusé mais employé dans d'autres textes médiévaux, semble avoir pour origine une forme d'abside surmon-

Tunc Ludovicus maxime / Coepit curam impendere / Ad restauranda omnia, / Quae ibi erant perdita. Pour la date, cf. Remensnyder, *Remembering*, 160 et 274.

12 Cf. K. Bodarwé et M. Rother, «Die Gründung(en) des Klosters Conques. Die Urkunden Ludwigs des Frommen (BM² 688) und Pippins I. von Aquitanien (D 32)», *Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde*, 57 (2011), 1-48, en particulier 16; une chartre de Louis le Pieux paraît avoir été falsifiée à la fin du x^e ou au début du xi^e siècle (41-42), ce qui peut correspondre aussi au contexte de l'attribution de la châsse à Charlemagne.

13 Cf. Robertini, *Liber*, 322; Id., *Bernardo*, 292.

14 L'auteur d'une liste d'abbés sans doute compilée sous Bégon III (1087-1107) fait encore état d'enrichissements dus à l'abbé Girbert (probablement 996/997-1004): [...] *domnus Guibertus [...] qui, ut traditur, in ecclesia beatae Fidis plurima thesaurisavit, et [...] nonnulla ornamenta suo monasterio retransmisit.* Cf. sur ce texte Bodarwé, Rother, «Die Gründung(en)», 35-7; je remercie vivement K. Bodarwé de m'avoir transmis la nouvelle édition, encore inédite, préparée conjointement à cet article (sous le titre *Nomina abbatum Conchensium qui fuerunt post destructionem Sarracenorum sequuntur*, ici n° 22). Voir pour l'instant *Chronicon monasterii Conchensis*, éd. dans E. Martène et U. Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 t., Paris 1717, t. 3, 1387-90.

tant un sépulcre, soit l'idée de protection et de mise en valeur¹⁵. Il ne semble pas que l'on puisse en tirer une conclusion quant à la forme de ces objets. L'opposition implicite entre *capse* et *abside* ne semble pas vraiment stricte: pour la cohérence interne du texte en tous cas, la *capsa aurea* donnée par Charlemagne, et donc présente avant le miracle de 983 environ, ne pouvait être que l'*absida tota aurea, cum omnigena lapidum varietate*. Surtout, l'affirmation selon laquelle l'abbaye ne conservait avant la fin du x^e siècle que trois reliquaires en plus de la statue de sainte Foy incite à reconnaître comme l'un d'eux tout témoin antérieur encore conservé aujourd'hui – si l'on écarte l'hypothèse que des objets plus anciens aient été acquis ultérieurement.

Or l'église de Conques conserve aujourd'hui un précieux reliquaire haut et large de 18,5 centimètres, épais seulement de 8,5 (fig. 1-2), qui est peut-être la *capsa aurea* du *Livre des miracles*. Il intégrait jusqu'à une intervention de 1954 des fragments d'une feuille d'or figurant la crucifixion (fig. 3), qui avaient servi à combler des lacunes dans le recouvrement de l'âme de bois: ses dimensions d'origine, telles qu'on peut les reconstituer, correspondent globalement à celles du reliquaire actuel, si bien qu'elle pourrait avoir appartenu à un premier décor ensuite remplacé; la feuille a été datée du viii^e siècle, et a pu appartenir à la première dotation¹⁶.

15 *Liber miraculorum sancte Fidis*, l. 1, c. 17, éd. Robertini, 117, voir 345, n. 6 sur le mot *abside*; Id., *Bernardo*, 160-1 et 315: *Tum temporis idem ante aetatem Vuitberti, neque tot capse auree vel argenteae neque tot cruces, sive abside grandes, una quidem tota aurea, cum omnigena lapidum varietate, due vero argenteae, neque candelabra sive thuribula, nec etiam tabula, nec tot ornamentorum genera locum exornabant.*

16 Cf. D. Gaborit-Chopin dans Ead. (dir.), *La France romane aux temps des premiers capétiens (987-1152)*, cat. exp. Paris, Paris 2005, n° 205, 268-9; Ead., dans Ead. et É. Taburet-Delahaye (dir.), *Le trésor de Conques*, cat. exp. Paris, Musée du Louvre, Paris 2001, n° 2-3, 30-7. D. Gaborit observe (30) que les fenêtres aveugles de la bourse impliquent des dépressions sur l'âme de bois, qui seraient incompatibles avec un usage de la feuille du viii^e siècle comme son premier revêtement, car celle-ci est plane: mais en l'état des connaissances, l'hypothèse que l'âme de bois ait été creusée dans un second temps ne paraît pas devoir être écartée. Une fibule et des plaques d'orfèvrerie cloisonnée datées du vii^e siècle et surtout des feuilles d'argent du viii^e ou du ix^e siècle, provenant peut-être des deux reliquaires d'argent signalés par Bernard d'Angers, ont été réemployées sur des objets postérieurs: *ibid.*, n° 4, 5, 8, 38-41 et 50-3.

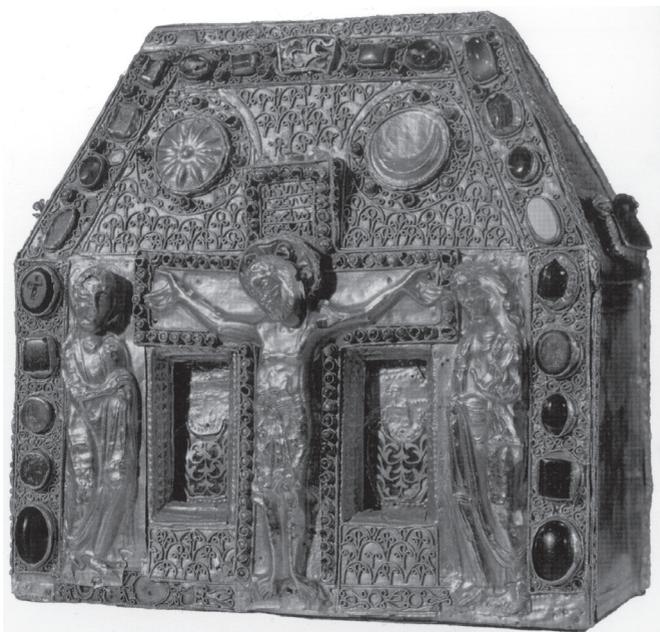


Fig. 1-2. Reliquaire en forme de bourse, refait au début du XI^e siècle à partir d'éléments plus anciens et modifié ultérieurement. Conques, Abbaye Sainte-Foy.

La caisse rectangulaire, la partie supérieure trapézoïdale et les anneaux de suspension (ici refaits à l'époque gothique) caractérisent un type de reliquaire en forme de bourse, fréquent entre le VII^e et le XII^e siècles. Cette forme met l'accent sur la mobilité des reliques, tout en inversant le principe du contenant: ces bourses reliquaires ne peuvent pas être ouvertes facilement, et les richesses, métal précieux et gemmes, s'accumulent non pas en elles, mais sur leur surface extérieure, de façon bien visible, laissant entendre que le contenu est plus précieux encore¹⁷.

17 Cf. J. Braun, *Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung*, Freiburg en Brisgau 1940, rééd. Osnabrück 1971, 198-205; V. H. Elbern, «Das Engerer Bursenreliquiar und die Zierkunst des frühen Mittelalters», *Niederdeutsche Beiträge zur Kunstgeschichte*, 10 (1971), 41-102 et 13, 1974, 37-96; P. McLane, «Some Textual Sources for the Purse as Reliquary», *Athamor*, 21 (2003), 17-23; C. Hahn

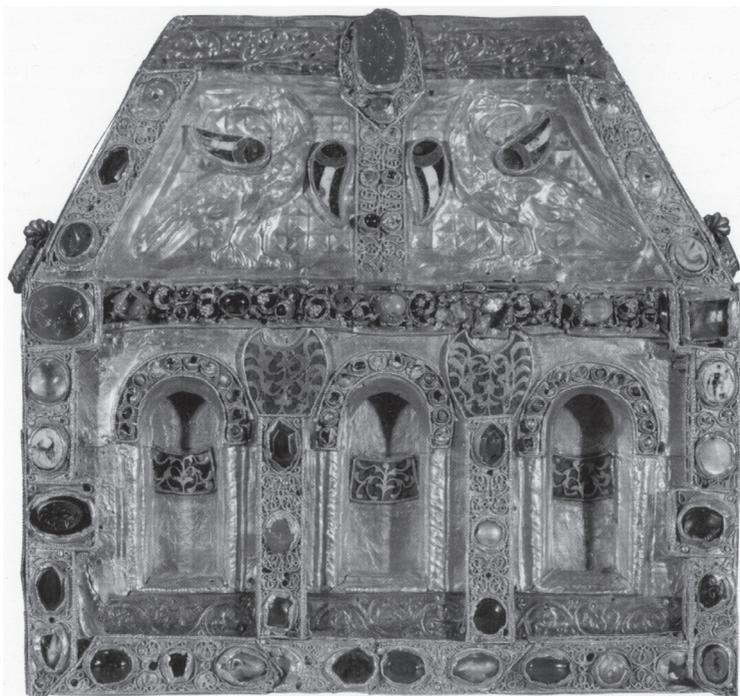


Fig. 2.

Le décor du reliquaire de Conques est dominé par des plaques d'or repoussé figurant le Christ en croix entouré de la Vierge et de saint Jean. Elles ont été découpées pour être réemployées au sein d'un décor de filigranes, fait pour elles, qui paraît devoir être daté de la première moitié du XI^e siècle. Le motif de la croix, ici amplifié en une scène de crucifixion, est récurrent parmi les bourses reliquaires.

«Metaphor and Meaning in Early Medieval Reliquaries», dans G. de Nie, K. F. Morrison et M. Mostert (dir.), *Seeing the Invisible in Late Antiquity and in the Early Middle Ages*, Turnhout 2005, 239-63, ici 243-9. Cf. aussi cinq notices dans C. Stiegemann et M. Wemhoff (dir.), *799 – Kunst und Kultur der Karolingerzeit. Karl der Große und Papst Leo III. in Paderborn*, cat. exp. Paderborn, 3 t., Mayence 1999, t. 2, 456-60 et 526-33; cinq autres dans F. Crivello et C. Segre Montel (dir.), *Carlo Magno e le Alpi. Viaggio al centro del Medioevo*, cat. exp. Susa/Novalesa, Milan 2006, 96-9, 102-5, 128-9.



Fig. 3. Feuille d'or figurant la crucifixion, VIII^e siècle, reconstituée à partir de fragments prélevés en 1954 sur le reliquaire en forme de bourse. Conques, Abbaye Sainte-Foy.

Mais les deux fenêtres aveugles sous la traverse horizontale, et les trois fausses ouvertures à arcades et colonnettes au revers, déterminent un décor architectural étranger à l'idée d'une bourse. Celle-ci paraît s'être prêtée ici à un enrichissement, avec réemploi d'éléments anciens et de grande qualité: les plaques d'or repoussé de la crucifixion, mais aussi huit plaques émaillées carolingiennes à décor floral qui soulignent les éléments architecturaux, et surtout de nombreuses gemmes, qui renforcent l'aspect triomphal de l'objet. On compte parmi ces dernières plusieurs pierres gravées antiques, dont une belle intaille rouge, représentant Apollon, lequel a pu être interprétée comme figurant le Christ, en un transfert fréquent déjà aux premiers temps du christianisme: elle a été placée comme un fruit mûr entre deux oiseaux d'or et d'émail posés symétriquement le pan de toit du revers. Cette accumulation

monumentalise un reliquaire de forme ancienne, ce qui est bien compatible, de même que le soin avec lequel les filigranes furent nouvellement réalisés, avec l'idée d'un reliquaire présent depuis longtemps à l'abbaye, identifié à la fin du x^e ou au début du xi^e siècle comme un don de Charlemagne, et mobilisé par les moines lors de processions dont l'enjeu concernait les revenus de l'institution. Dans ce moment prospère, le reliquaire aurait alors été refait, comme la statue de sainte Foy avec laquelle il était présenté lors de ces sorties, pour mieux correspondre à sa nouvelle attribution au bienfaiteur impérial.

2. L'étrier

La présence d'un étrier «de Charlemagne» à Conques vers 1090, sous l'abbatiat de Bégon III (1087-1108), est attestée par un récit de miracle copié dans deux manuscrits au xii^e siècle, et une troisième fois au xiii^e siècle, dans une version mise à jour, sur un exemplaire du *Livre des miracles* appartenant au monastère de Sainte-Foy de Sélestat en Alsace, où ce récit a dû être rédigé. Celui-ci justifie rétrospectivement l'ascension de la dynastie de Hohenstaufen au titre royal, puis impérial, qui eut lieu en 1138 avec Conrad III, puis en 1155 avec Frédéric Barbarossa: il a donc été écrit puis complété après l'une puis l'autre date. Surtout, il fait mémoire d'une importante donation de la famille au monastère de Sélestat, en présentant cette générosité comme une raison de son succès. Au cœur du récit, un comte défunt, Conrad, mort en 1094, apparaît à un certain Gauthier qui avait été son chevalier. Il lui ordonne d'aller parler à ses trois frères, notamment pour les convaincre d'accomplir cette donation: ce sont Frédéric de Buren, duc de Souabe (1079-1105) et gendre de l'empereur Henri IV, Otton, évêque de Strasbourg qui mourut en 1100, et un autre Gauthier. Afin de montrer à son vassal qu'il est un véritable revenant et non un «fantôme» (*fantasma*), et pour que ce dernier soit cru à son tour lorsqu'il ira parler à ses frères, le comte Conrad rapporte divers souvenirs prouvant son identité. Le chevalier Gauthier doit ainsi rappeler à l'évêque Otton que lors d'un

pèlerinage qui l'avait mené à Conques avec ses frères, ils y avaient vu «un étrier dont on disait qu'il avait été celui de Charlemagne». Chacun y avait passé le bras: seul celui du comte, rendu vigoureux sans doute par les exercices militaires, en avait emplit l'espace, à l'admiration de l'évêque et du duc¹⁸. À leur retour de ce pèlerinage, les frères avaient confié l'église de Sélestat, qu'ils avaient fait construire avec leur mère, à l'abbaye de Conques.

En suivant la logique du récit, l'apparition du revenant peut être datée entre la mort du comte Conrad, en 1094, et la donation fondatrice, dont le cartulaire de Conques indique qu'elle eut lieu en 1095¹⁹. Le pèlerinage des frères Hohenstaufen, sans doute accompli en 1090 ou 1091, avait probablement été motivé par l'accusation portée sur l'évêque Otton d'avoir assassiné le comte Hugues VI d'Eguisheim, un partisan du pape dans le conflit qui l'opposait à l'empereur germanique²⁰. Si c'est bien le cas, le souvenir de la comparaison des muscles dans l'étrier impérial, qui avait naturellement tourné au désavantage de l'ecclésiastique, avait pu être d'autant plus marquant pour lui – et donc efficace, du point de vue du revenant – que sa visite à Conques était destinée à marquer sa repentance pour un fait d'armes incompatible avec sa fonction. Le succès du comte Conrad, le futur revenant, dans cette confrontation fraternelle et virile pourrait avoir fait écho quant à lui à un proverbe concernant un illustre homonyme, l'empereur Conrad II (1027-1039). La formule est rapportée par son chapelain, Wipo, dans des *Gestes* rédigées entre 1040 et 1046: *Sella Chuonradi habet ascensoria Caroli*, «la selle de Con-

18 [...] *scilicet quod cum ego et dux et ipse Conchis fuimus, quisque nostrum per strevile, quod dicitur fuisse regis Karoli, brachium transiecit, cuius amplitudinem ego solus grossitudine mei brachii, illis admirantibus, conclusi*. Éd. Robertini, *Liber*, 308, voir aussi 425-7; cf. la trad. angl. (d'après une éd. plus ancienne) de P. Sheingorn, *The Book of Sainte Foy*, Philadelphie 1995.

19 Cf. G. Desjardins (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris 1879, n° 575, 405-6; pour une analyse du récit, cf. J.-C. Schmitt, *Les revenants. Les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris 1994, 125-9.

20 Cf. H. Seibert, «Otto von Staufen», in *Neue Deutsche Biographie*, 24 t. parus, Berlin 1953-, t. 19, 1998, 695.

rad est munie des étriers de Charles»²¹. Ceci est à ma connaissance, un demi-siècle avant les faits rapportés à Conques, la première mention, encore métaphorique probablement, d'étriers attribués à Charlemagne. Wipo avait souhaité ainsi rattacher le premier empereur salien à la dynastie carolingienne²². Qu'il en dépende ou non, le récit de Sélestat, qui annonçait la destinée royale de la famille de Hohenstaufen – justement réalisée à travers un autre Conrad, troisième du nom, en 1138 – ne faisait pas autre chose; le principe rhétorique est identique, même si les deux textes n'utilisent pas le même mot pour désigner les étriers, mais des synonymes: *strevile* et *ascensorium*.

Quel pouvait être le sens d'un étrier «de Charlemagne» dans le contexte de l'abbaye de Conques? L'étrier était l'attribut par excellence du cavalier, soit du pouvoir militaire tel que Charlemagne l'avait exercé, par exemple, dans son expédition contre les Sarrasins d'Espagne. L'étrier de Charlemagne est ainsi évoqué dans la *Chanson de Roland*, rédigée en langue anglo-normande durant le deuxième quart du XII^e siècle, où l'on précise qui a l'honneur de le tenir immobile afin d'aider le souverain à monter ou descendre de cheval²³. En conservant un étrier «de Charlemagne», les moines de Conques montraient que leur abbaye avait dû entretenir un rapport privilégié avec l'empereur, tout en s'associant à sa puissance militaire et au récit de son expédition contre les musulmans. Or à la fin du XI^e siècle, ce souvenir faisait directement écho au dévelop-

21 [...] *in brevi tantum proficiens, ut nemo dubitaret, post Caroli Magni tempora aliquem regali sede digniorem non vixisse. Unde extat proverbium: Sella Chuonradi habet ascensoria Caroli. De hoc proverbio quidam de nostris in libello, quem Gallinarium vocavit, satira quarta protulit hunc versum: Chuonradus Caroli premit ascensoria regis.* Wipo, *Gesta Chuonradi II. imperatoris*, c. 6, éd. H. Bresslau dans *Die Werke Wipos*, Hanovre/Leipzig 1915 (MGH, SS rer. Germ. 61), 1-62, 28-9.

22 Cf. B. Schütte, «Karl der Große in der Historiographie der Ottonen- und Salierzeit», dans F.-R. Erkens (dir.), *Karl der Große und das Erbe der Kulturen*, Berlin 2001, 245-56, 252.

23 *Chanson de Roland*, v. 3112-3113: «Muntet li reis en sun cheval curant, / L'estreu li tindrent Neimes e Jocerans», de même pour l'émir, v. 3155-3156: «En sun dester Baligant est munter; / L'estreu li tint Marcules d'ultra mer» (voir encore les v. 348 et 2820), éd. C. Segre, Genève 2003, 249 et 251.

pement chrétien du Nord de l'Espagne suite à la reconquête et face à l'islam²⁴. Précisément, le récit de Sélestat témoigne de l'attrait qu'un tel objet pouvait exercer sur des laïcs pérégrinant sur la route de Saint-Jacques, dont le sanctuaire était alors en plein essor.

L'étrier matérialisait sans doute une tradition épique impliquant Charlemagne, voire une version méridionale perdue de la *Chanson de Roland*, dont plusieurs indices montrent qu'elle fut diffusée dans la région durant la seconde moitié du XI^e siècle. La *Chanson de Roland* aurait notamment inspiré à Conques la *Chanson de sainte Foy*, composée peu avant 1100, qui rapporte le martyre de la sainte d'Agen à l'époque de l'empereur Dioclétien, puis relate les combats qui s'ensuivirent entre païens et chrétiens, jusqu'au règne de Constantin, à la façon d'une épopée. Ces chansons ont peut-être été dansées dans les églises²⁵, ce qui en ferait des témoins spectaculaires de l'intégration des thèmes épiques dans les institutions ecclésiastiques²⁶. L'abbaye de Conques a visiblement voulu associer son lien privilégié avec Charlemagne, affirmé alors depuis plusieurs décennies, au récit épique des conquêtes de l'empereur, dans le but cette fois de lier son rayonnement, plutôt régional jusque là, au grand renouveau de l'Espagne chrétienne auquel elle participerait depuis le côté français des Pyrénées. Ces efforts se manifestèrent également dans l'acquisition, entre 1101 et 1114, de l'église et de l'aumônerie du col de Roncevaux, bientôt présenté comme un haut lieu de la geste carolingienne. Deux anciens moines de Conques, mêlés à la reconquête et intermédiaires entre les milieux hispanique et français, l'évêque Pierre d'Andouque de Pampelune en Navarre et l'évêque Pons de Barbastro en Aragon, s'impliquèrent dans cette entreprise²⁷. L'emprise de Con-

24 Cf. aussi à ce propos J.-F. Fau, «Au sujet des objets d'origine islamique du trésor de Sainte -Foy, à Conques», *Bulletin Monumental*, 160-II, 2002, 187-9.

25 Cf. R. Lafont, «Pour rendre à l'oc et aux Normands leur dû: genèse et premier développement de l'art épique gallo-roman», *Cahiers de Civilisation médiévale*, 42 (1999), 139-78, 153-6 et 158-9.

26 Cf. à ce propos Remensnyder, *Remembering*, 182-211.

27 Cf. Desjardins, *Cartulaire*, n° 472, 342-3; cf. également sur ceci F. de Gournay, «Les origines méridionales de la Chanson de Roland», *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32 (2001), 103-8.

ques sur Roncevaux fut rapidement éclipsée par une fondation ecclésiastique concurrente, mais un étrier «de Roland», peut-être complémentaire narrativement et politiquement de celui «de Charlemagne», est mentionné tardivement à la collégiale Sainte-Marie de Roncevaux, dans un guide imprimé à Toulouse en 1650, parmi d'autres souvenirs liés à la légende carolingienne²⁸.

Qu'en est-il de l'étrier lui-même, qui est perdu et dont rien n'indique qu'il ait vraiment appartenu à Charlemagne? Il avait pu se trouver à l'abbaye depuis un certain temps déjà, donné par un chevalier ayant choisi de devenir moine, et désireux de symboliser ainsi son renoncement aux activités militaires. Quelques soixante-quinze ans plus tôt, *Le Livre des miracles de sainte Foy* rapportait, en de nombreux récits, les tensions entre les pouvoirs féodaux locaux et les moines cherchant à imposer leur conception de l'ordre social. Dans sa première partie, rédigée entre 1013 et 1016, Bernard d'Angers avait fait état d'une telle conversion, incomplète en l'occurrence: celle du moine et prieur Gimon – mentionné par ailleurs dans le cartulaire entre 930 et 959 –, un ancien chevalier ayant mis ses forces au service de la protection de sainte Foy et du monastère, mêlant de sincères prières à des accès de colère récurrents, mais présenté globalement de façon positive. Il disposait dans le dortoir, au pied de son lit, d'une cuirasse, d'un casque, d'une épée «et d'autres instruments belliqueux», ainsi que d'un cheval de bataille dans l'étable²⁹.

28 Cf. A. Martín Duque, «Roncesvalles y las huellas carolingias vistos por los peregrinos», dans K. Herbers (dir.), *El Pseudo-Turpin. Lazo entre el Culto Jacobeo y el Culto de Carlomagno*, Saint-Jacques de Compostelle 2003, 83-95, 92.

29 *Liber miraculorum sancte Fidis*, l. 1, c. 26, éd. Robertini, 128-131, 128; Id., *Bernardo*, 182-9, 182: *Ille in dormitorio preter cetera idumenta moniali habitui congrua, toracam, cassidem, contum, gladium, omneque bellicum instrumentum supra pedalis fulcri cacumina in promptu positum, simulque in stabulo bellatorem equum habebat apparatus*; cf. Sheingorn, *The Book*, 93-7 et n. 77.

3. L'ombilic et le prépuce du Christ

Le prologue de la *Chronique* de l'abbaye de Conques introduit d'autres objets réputés dus à la bienveillance de Charlemagne. Cette chronique est elle-même un court texte, en fait une liste d'abbés, qui doit avoir été rédigée sous l'abbatiat apparemment faste de Bégon III (1087-1107): elle se termine en effet en indiquant qu'il fit construire le cloître et réaliser plusieurs reliquaires – certains sont conservés, inscrits à son nom – et un évangélaire³⁰. Bégon engagea peut-être aussi la compilation du cartulaire de l'abbaye³¹; il apparaît comme un acteur important de sa politique mémorielle, dans le contexte d'un conflit avec l'abbaye de Figeac³²; la revendication de l'étrier de Charlemagne, vu à Conques par les pèlerins allemand en 1090 ou 1091, a pu naître dans ce contexte. Mais le prologue de la *Chronique*, qui nous intéresse ici, fut manifestement retravaillé, sans doute plus tard dans le XII^e siècle. Ceci ne peut être déterminé que d'après des indices textuels, car la seule copie connue date du XVII^e siècle. On y lit que Charlemagne aurait offert à l'abbaye de Conques des reliques de l'ombilic et de la «circoncision» du Christ, c'est-à-dire son prépuce, et qu'elles étaient conservées dans une «grande châsse» avec beaucoup de vénération³³.

30 *Nomina abbatum Conchensium*, éd. Bodarwé, Rother, n° 29: *Bego venerabilis, qui claustrum construxit, multas reliquias in auro posuit, textus evangeliorum fieri fecit, et multa bona monasterio fecit*. Le prologue a été publié à part, cf. ci-dessous.

31 Cf. Desjardins, *Cartulaire*, xliv.

32 Cf. Remensnyder, *Remembering*, 271-6.

33 *Chronicon monasterii Conchensis*, éd. dans M.-A. F. de Gaujal, *Etudes historiques sur le Rouergue*, 4 t., Paris 1858-1859, t. 4, 391-4, 393: *Et moriens suo magno filio Carolo praecepit Pipinus quod dictum locum admarat quem visitavit reliquis auro et argento et ornamentis infinitis praedictum monasterium ditavit et Christi umbilicum in eo posuit scilicet illam pelliculam quae pendet pueris in umbilico post ipsorum nativatem et, ut in dicto monasterio dicitur, circumcisionem quam sibi avunculus portavit Conchas misit et in quodam vasculo cum umbilico vocato capso magna reservatur: quae reliquae scilicet quaecumque scintillae in magna veneratione habentur.*

L'ombilic et le prépuce étaient deux reliques corporelles du Christ, un type de reliques qui connut au XII^e siècle un succès important, quoique rapidement controversé. Le moine Guibert de Nogent les aborde dans son traité *Des saints et de leurs reliques*, rédigé entre 1114 et 1120 en réaction à la prétention des moines de Saint-Médard de Soissons, non loin de Nogent, à posséder une dent de lait du Christ. Guibert s'opposait à la possibilité même de l'existence des reliques corporelles du Christ, prétendument tirées des parties de son corps qui n'auraient pas quitté le monde terrestre lors de son ascension: pour lui, l'eucharistie était seule à même d'assurer la présence matérielle du Christ sur la terre. Il dénonce en général, d'un ton acerbe, ceux qui exhibaient de telles reliques: ainsi un quêteur d'une célèbre église, qui présentait aux fidèles une boîte censée contenir un fragment du pain mastiqué par le Christ au cours de la Cène, ou d'«autres», non nommés, qui revendiquaient justement comme à Conques son cordon ombilical et son prépuce³⁴. Peut-être Guibert faisait-il là aussi référence à un récit provenant de Saint-Médard de Soissons, où il était prétendu, afin de légitimer le principe de la dent de lait du Christ, que le pape Léon IX aurait mentionné ces deux reliques durant un concile à

- 34 *Nec desunt alii qui umbilici superfluum quod nuper natis absciditur, sunt qui circuncisi preputium ipsius domini habere se asserunt [...].* Plus loin: *Quodsi de presentia hac agitur, profecto qui dentem eius vel umbilicum seu, quod legitur, circuncisum sibi arrogat, usquequaque mentitur: quod enim dicit 'me' quicquid humanitus unquam fuit complectitur.* Guibertus de Novigento, *De sanctis et eorum pigneribus*, éd. R. B. C. Huygens, Turnhout 1996 (CCCM 127A), 110 et 113. Sur le traité de Guibert, conservé dans un unique manuscrit copié à Nogent vers 1119-1120, cf. notamment K. Guth, *Guibert von Nogent und die hochmittelalterliche Kritik an der Reliquienverehrung*, Ottobeuren 1970; H. Platelle, «Guibert de Nogent et le *De pignoribus sanctorum*. Richesses et limites d'une critique médiévale des reliques», dans E. Bozoky, A.-M. Helvetius (dir.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout 1999, 109-21.
- 35 Sur les rapports de Guibert avec la tradition de Saint-Médard, cf. K. Fuchs, *Zeichen und Wunder bei Guibert von Nogent. Kommunikation, Deutungen und Funktionalisierung von Wundererzählungen im 12. Jahrhundert*, Munich 2008, 202-26, ici 205-6.

Reims en 1049³⁵. Si l'histoire de l'ombilic du Christ reste mal connue³⁶, la mention du prépuce apparaît surtout comme une référence indirecte à l'abbaye de Charroux, où une relique christique, apparue à la fin du XI^e siècle sous le nom indistinct de *sancta virtus*, fut bientôt considérée comme telle – ceci est explicite vers 1130 environ – et connut un grand succès³⁷. Or on affirmait à Charroux que Charlemagne avait rapporté cette relique de Jérusalem³⁸, selon une légende qui fut largement diffusée sous une forme simplifiée: elle apparaît notamment fréquemment, à partir de la fin du XII^e siècle, dans une glose commentant l'*Histoire scolastique*, une paraphrase de la Bible visant à manifester sa cohérence historique, rédigée à Paris vers 1168 par Pierre Comestor et très utilisée dans l'enseignement; de là, on la retrouve dans plusieurs grandes compilations historiques et autres textes bien diffusés du XIII^e siècle³⁹.

- 36 Un reliquaire de l'ombilic du Christ réalisé en 1407, provenant de l'église Notre-Dame en Vaux à Châlons-sur-Marne, est aujourd'hui conservé au Musée national du Moyen Âge à Paris: cf. É. Antoine, dans É. Taburet-Delahaye (dir.), *Paris 1400. Les arts sous Charles VI*, cat. exp. Paris, Paris 2004, n° 207, 330.
- 37 Éd. des textes P. de Monsabert, *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux*, Poitiers 1910; cf. G. Schwering-Illert, *Die ehemalige französische Abteikirche Saint-Sauveur in Charroux (Vienne) im 11. und 12. Jh. Ein Vorschlag zur Rekonstruktion und Deutung der romanischen Bauteile*, Düsseldorf 1963, 27-35; J. Cabanot, «Le trésor des reliques de Saint-Sauveur de Charroux, centre et reflet de la vie spirituelle de l'abbaye», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, 16 (1981), 103-23; Remensnyder, *Remembering*, 166-8, 172-9 et 312-3. Plus généralement sur le prépuce du Christ, R. P. Palazzo, «The veneration of the sacred foreskin(s) of baby Jesus: a documented analysis», dans J. P. Helfers (dir.), *Multicultural Europe and cultural exchange in the Middle Ages and Renaissance*, Turnhout 2005, 155-76; R. Lützelshwab, «Zwischen Heilsvermittlung und Ärgernis – das *preputium Domini* im Mittelalter», dans J.-L. Deuffic (dir.), *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval = Pecia. Ressources en médiévisique*, 8-11 (2005), 601-28.
- 38 Cf. C. Treffort, «Charlemagne à Charroux: légendes de fondation, histoire architecturale et création épigraphique», *Revue historique du Centre-Ouest*, 6 (2007), 277-96.
- 39 La phrase est la suivante, avec quelques variantes: *Dicitur quod preputium domini delatum est ab angelo Karolo magno in templum domini et translatum ab eo apud aquis grani et post a Karolo calvo positum in ecclesia salvatoris apud carosium*. Cf. Remensnyder, *Remembering*, 155, n. 23, 172, n. 89 et 175, n. 105 avec des

Le texte de Conques apparaît comme une version réduite de cette légende, qui pourrait être empruntée à la glose de l'*Histoire scolastique*. Le prologue affirme en effet que Charlemagne aurait reçu le prépuce de son *avunculus*. Est-ce bien son oncle, Carloman? Celui-ci avait fondé le monastère de Saint-André sur le mont Soracte, près de Rome, où est attestée pour la première fois, dans une chronique rédigée vers 968 par un moine nommé Benoît, la légende selon laquelle Charlemagne aurait rapporté des reliques d'un pèlerinage à Jérusalem, en l'occurrence celles de l'apôtre André⁴⁰. Mais le mot *avunculus* est plus probablement une déformation d'*angelus*, l'ange qui, selon le récit de Charroux, serait apparu à Charlemagne à Jérusalem pour lui confier la relique⁴¹. Le passage adapterait donc la glose de l'*Histoire scolastique*. Il adjoindrait l'ombilic au prépuce, pour former une paire de reliques qui est aussi celle du texte de Guibert de Nogent, et qui apparaît encore dans une croix reliquaire mentionnée à Rome dans la chapelle des papes par la *Description de l'église du Latran* que le diacre Jean rédigea entre 1159 et 1181⁴². La

listes de manuscrits et des renvois à d'autres textes plus tardifs. Sur l'*Historia scolastica*, cf. A. Boureau, *L'empire du Livre. Pour une histoire du savoir scolastique (1200-1380)*, Paris 2007, 113-24.

- 40 Benedictus Sancti Andreae, *Chronicon*, éd. G. Zucchetti, *Il chronicon di Benedetto monaco di S. Andrea del Soratte e il Libellus de imperatoria potestate in urbe Roma*, Rome 1920, 115-6. Cf. sur l'élaboration du récit F. Monteleone, *Il viaggio di Carlo Magno in Terra Santa. Un'esperienza di pellegrinaggio nella tradizione europea occidentale*, Fasano 2003, 145-62.
- 41 Cf. Remensnyder, *Remembering*, 181, n. 121 et 313-4; de même Ead., «Legendary», 895, n. 47.
- 42 *In una est crux de auro purissimo adornata gemmis et lapidibus preciosis, id est hiacintis et smaragdis et prasinis; et in media cruce illa est umbilicus et praeputium circumcisionis Domini; et desuper est iniuncta balsamo, et singulis annis eadem unctio renovatur, quando dominus papa cum cardinalibus facit processionem in Exaltatione sanctae Crucis ab ipsa ecclesia Sancti Laurentii in basilicam Salvatoris, quae appellatur Constantiniana*. Johannes Diaconus, *Descriptio Lateranensis Ecclesiae*, éd. R. Valentini et G. Zucchetti, *Codice topografico della città di Roma*, 4 t., Rome 1940-1953, t. 3, 1946, 319-73, 356. Le reliquaire fut retrouvé au début du xx^e siècle: cf. H. Grisar, *Die römische Kapelle sancta sanctorum und ihr Schatz*, Fribourg en Brisgau 1908, 82-9 et fig. 42, mais la relique n'est pas conservée: cf. B. Galand, *Les authentiques de reliques du sancta sanctorum*, Cité du Vatican 2004, 61.

logique de ce rapprochement est celle de la vie du Christ, l'ombilic renvoyant à sa naissance miraculeuse, tandis que l'ablation du prépuce est une première souffrance qui annonce son sacrifice sur la croix.

Si elle dépend de l'*Histoire scolastique*, la revendication, à Conques, de reliques de l'ombilic et de la «circoncision» du Christ offertes par Charlemagne devrait être datée des années 1170 au plus tôt. Quel enjeu ces nouvelles reliques ont-elles pu représenter pour l'abbaye? Dans le courant du XII^e siècle, son importance n'était plus aussi liée qu'au début du XI^e siècle au contexte régional des conflits féodaux, mais déterminée désormais par une situation de concurrence accrue entre les lieux de culte, marquée par l'essor du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle qui réduisait Conques à une simple étape. Le *Guide du pèlerin de Compostelle* rédigé vers 1139 en témoigne: son auteur, qui n'avait peut-être jamais rendu visite à sainte Foy, ne livre qu'une très courte description de son sanctuaire, sur la route du Puy qu'empruntaient «les burgondes et les teutons»⁴³. Dans ce contexte, proposer des reliques de l'ombilic et de la «circoncision» du Christ à la vénération des pèlerins, en les plaçant sous l'autorité désormais familière de Charlemagne, apparaît comme une tentative de prendre part au succès dont les reliques corporelles du Christ jouissaient en d'autres lieux, pour diversifier et renouveler les attraits de l'abbaye.

L'ombilic et le prépuce du Christ ont-ils été associés, comme on peut le supposer, au reliquaire dont Bernard d'Angers rapportait qu'il avait été donné par Charlemagne, sans préciser son contenu? En d'autres termes, la *capsa aurea* du *Livre des miracles* était-elle aussi la *capsa magna* du prologue de la *Chronique*, et était-ce également la bourse reliquaire encore conservée aujourd'hui à Conques? Celle-ci mesure moins de vingt centimètres, ce qui correspond mal *a priori* au terme *magnus* si on le comprend comme qualifiant un «grand» contenant, mais cette valeur est naturellement relative, et surtout *magnus* peut bien désigner la «grande importance» du reliquaire et de son contenu. L'image

43 Éd. in P. Gerson (dir.), *The pilgrim's Guide to Santiago de Compostela*, 2 t., Londres 1998, t. 2, 42-3.

de la crucifixion qui l'orne, sans doute entendue d'abord de façon générique, a pu prendre un sens spécifique au XII^e siècle avec la revendication de l'ombilic et du prépuce. L'objet a connu au moins un remaniement mineur par la suite, impliquant des bandes de métal au décor orfèvré ou repoussé, datées de l'abbatit de Bégon III (1087-1107) ainsi que des XIII^e et XVI^e siècles⁴⁴. Au XIX^e siècle, il était associé à la relique de la «circoncision», ce qui a conduit à en rapprocher le nom de «Pépin», sur la base du prologue de la *Chronique*, car celui-ci dans une tournure latine incohérente désigne l'un après l'autre Pépin et Charlemagne comme responsables du don des reliques⁴⁵. Le reliquaire aurait contenu vers 1900 une étiquette datée du IX^e ou du X^e siècle, aujourd'hui perdue, mentionnant des reliques des saints, de la Vierge et celle, indéterminée dans sa nature, de la «chair» du Christ (*ex carne* [sic] *Christi*): les reliques spécifiques de l'ombilic et du prépuce ont pu procéder de cette dernière. Sans être assurée, l'identification de la bourse conservée avec la *capsa aurea* réputée au début du XI^e siècle avoir été offerte par Charlemagne, puis avec la *capsa magna* considérée vers la fin du XII^e siècle comme contenant les reliques christiques qu'il aurait données, est très plausible⁴⁶.

44 Cf. E. Garland, «L'art des orfèvres à Conques», *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 60 (2000), 83-114, 94-6; Gaborit-Chopin dans Ead. et Taburet-Delahaye, *Le trésor*, n° 2-3, 30-7; Ead., *La France*, n° 205, 268-9.

45 Cf. sur ce passage L. Terrier, «Se souvenir de Charlemagne au XII^e siècle», *Thesis. Cahier d'Histoire des collections et de Muséologie*, 5-6 (2004-2005), 7-28, 21, n. 50. En suivant le texte, «Pépin» serait Pépin dit le Bref (751-768), père de Charlemagne; une hypothèse impliquant son petit-fils, Pépin I^{er} d'Aquitaine (803-838), qui protégea véritablement l'abbaye, visait à rendre l'information compatible avec la datation supposée du reliquaire. Cf. Ch. de Linas, «Le reliquaire de Pépin d'Aquitaine au trésor de l'abbaye de Conques, en Rouergue», *Gazette archéologique*, 12, 1887, 37-49 et 291-7, 38 et 47.

46 Cf. Remensnyder, «Legendary», 887 et 893-7, qui défend cette identification.

4. La lettre «A»

Le prologue de la *Chronique* indique dans la phrase suivant la mention du don des deux reliques christiques que Charlemagne aurait également «attribué au monastère de Conques, le premier parmi ceux qu'il avait fondé, la lettre de l'alphabet «A» en or et en argent, laquelle se trouve toujours ici». Il aurait en même temps conféré «de grands privilèges» à l'abbaye⁴⁷. Cet enrichissement de la figure de Charlemagne, présenté désormais comme le fondateur et non plus seulement comme le reconstruc-teur de l'abbaye, comporte plusieurs éléments qui appellent à être consi-dérés distinctement: l'idée que Conques appartiendrait à une série de monastères fondés par l'empereur carolingien, l'association de cette série aux lettres de l'alphabet, enfin la matérialisation d'une de ces lettres.

Une première liste de monastères fondés ou réparés par Charle-magne, où figure déjà Conques, apparaît dans l'*Histoire de l'Église* rédigée par Hugues, moine de l'abbaye bénédictine de Fleury-sur-Loire, où il entra à la fin du XI^e siècle et mourut après 1122. Décrivant le triomphe de la foi chrétienne dans le monde, Hugues de Fleury entendait évoquer sur un mode général les nombreux dons de l'empereur carolingien⁴⁸.

47 *Chronicon monasterii Conchensis*, éd. Gaujal, *Études*, 394: *Cui monasterio Conchas prima inter monasteria per ipsum fundata tribuit litteram alphabeti A de auro et argento ibi relinquens et suis magnis privilegiis ditans [...]*.

48 *Precipue tamen edes sacras ubicumque in toto regno suo vetustate collapsas comperit, pontificibus et patribus, ad quorum curam pertinebant, ut restaurarentur imperavit, adhibens curam per legatos ut imperata perficerentur. Unde multa sub eius imperio reparata, immo a fundamentis aedificata monasteria, sed precipue haec: [...] et cetera plurima, quibus veluti quibusdam licheni totum decoratur Aquitaniae regnum. Quae omnia ipse piissimus imperator Karolus Magnus auri et argenti ponderibus gemmarumque preciosarum exornavit muneribus, amplissimis etiam honoribus ditavit, et insuper, quod est preciosius, sanctissimis reliquiarum patrociniis insignivit.* Hugo Floriacensis, *Historia ecclesiastica*, éd. G. Waitz, Hanovre 1851; Stuttgart/New York 1963, 63 (MGH, SS 9), 349-64, 362. Cf. R.-H. Bautier, «La place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire dans l'historiographie française du IX^e au XII^e siècle», dans R. Louis (dir.), *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Auxerre 1975, 25-33; N. Lettinck, «Pour une édition critique de l'*Historia ecclesiastica* de Hugues de Fleury», *Revue bénédictine*, 91 (1981), 386-97.

Il reprit à cette fin pour l'essentiel, amplifia quant aux dons, et surtout réattribua un passage de la *Vie de Louis le Pieux*, le fils de Charlemagne et son successeur en tant qu'empereur d'Occident (814-840), écrite peu après sa mort par un anonyme que l'on surnomme l'«Astro-nome»: la liste de monastères, tous situés dans le sud-ouest de la France, évoquait alors les réalisations de Louis en sa qualité de roi d'Aquitaine (781-814)⁴⁹. Dans ces deux textes, la liste est ouverte (*et cetera plurima*), mais le nombre des monastères – vingt-cinq dans la *Vie de Louis le Pieux*, un de moins (Massay en Berry) dans l'*Histoire de l'Église* – a pu suggérer à un lecteur de cette dernière d'associer la liste aux lettres de l'alphabet.

La diffusion du livre d'Hugues de Fleury, relativement importante, semble avoir été un préalable à l'idée d'un alphabet des fondations de Charlemagne. Le premier témoin bien datable de celui-ci est la *Vie de Charlemagne*, qu'un clerc d'Aix-la-Chapelle rédigea peu après la canonisation de l'empereur, en 1165. Après avoir repris une liste de vingt-trois monastères aquitains – soit la liste d'Hugues, moins le monastère de Donzère dans la vallée du Rhône –, le texte indique qu'ils furent «ornés selon l'ordre et le numéro des lettres de l'alphabet par une inscription nette de la forme d'une lettre sur le linteau de l'église». Le lecteur est invité à remarquer que ce procédé n'a manifestement concerné que les monastères cités, à l'exception de tous ceux que Charlemagne fonda hors d'Aquitaine⁵⁰. La *Vie* d'Aix-la-Chapelle réagit ainsi à

49 *Et quidem multa, ut dictum est, ab eo sunt in eius ditone reparata, immo a fundamentis aedificata monasteria, sed praecipue haec: [...] et cetera plurima, quibus veluti quibusdam lychnis totum decoratur Aquitaniae regnum.* Astronomus, *Vita Hludowici imperatoris*, éd. et trad. E. Tremp, Hanovre 1995, 279-555, 336-41.

50 *Nomina XXIII monasteriorum secundum ordinem litterarum distinctorum. Cum enim ut diximus eius devota munificentia multa sint reparata, immo a fundamentis aedificata monasteria, hec sub certis titulis et numero legimus comprehensa. [...] et alia complura, quibus veluti quibusdam signis totum decoratur Aquitaniae regnum. Que omnia et singula ipse piissimus imperator Karolus magnus auri et argenti ponderibus gemmarumque preciosarum exornavit muneribus, amplissimis etiam honoribus ditavit et insuper, quod est preciosius, reliquiarum sanctissimis patrociniis insignivit. Hec autem viginti tria monasteria secundum ordinem et numerum litterarum alphabeti notum est fuisse certo epigrammate figure in*

la limitation régionale de la liste, héritière de la *Vie de Louis le Pieux*, où elle faisait sens, via l'*Histoire de l'Église* d'Hugues de Fleury, qui ne la commente pas. Est-ce aussi à Aix-la-Chapelle qu'une logique alphabétique fut appliquée à l'ancienne liste des monastères aquitains? Ce n'est pas impossible, d'autres passages de la *Vie* montrant Charlemagne nommant les vents et les mois, ou rassemblant pour la consécration de sa chapelle palatine 365 évêques, soit autant qu'il y a de jours dans l'année, ce qui manifeste un pouvoir cosmologique de l'empereur, dont participe également l'ambition d'un alphabet des fondations de monastères.

Un tel acte mémoriel est cependant plus probable dans l'une des communautés concernées, pour laquelle il aura eu une plus forte valeur symbolique qu'à Aix-la-Chapelle où il ne s'agissait plus que de compiler, à partir d'éléments divers, une *Vie* pour un Charlemagne désormais sanctifié. L'introduction de la logique alphabétique projetait en effet, sur la figure plus ancienne d'un Charlemagne fondateur de monastères, un élément suggestif du rituel de consécration des églises: il était d'usage que l'évêque inscrive de la pointe de sa crosse, sur le sol d'un édifice à

superliminari ecclesie insignite distincta et ideo sola certis numeris et nominibus sunt adnotata, cum longe plura superesse constet, quorum nullam in presenti serie mentionem diligens lector adinveniet. Éd. dans H. Deutz et I. Deutz, *Die Aachener «Vita Karoli Magni» des 12. Jahrhunderts. Auf der Textgrundlage der Edition von Gerhard Rauschen unter Beifügung der Texte der Karolsliturgie in Aachen*, Siegburg 2002, 220-1. Trad. Terrier, «Se souvenir», 22, n. 3: «En effet, comme nous l'avons dit, alors que plusieurs édifices furent réparés grâce à sa munificence dévouée ou plutôt, de nombreux monastères furent édifiés à partir de leurs fondations, nous lisons que ceux-ci sont réunis par des inscriptions certaines et par un numéro. [...] et plusieurs autres, par lesquels tout le royaume d'Aquitaine est orné, comme par autant d'étoiles. L'empereur très pieux Charlemagne les orna tous et chacun de quantités d'or et d'argent et d'objets en pierres précieuses. Il les enrichit aussi de très grands honneurs, et encore, ce qui est plus précieux, il les distingua par les protections très saintes des reliques. Mais il est connu que ces vingt-trois monastères furent ornés selon l'ordre et le numéro des lettres de l'alphabet par une inscription nette de la forme d'une lettre sur le linteau de l'église ainsi marquée. Pour cela, seuls ces monastères sont notés par des numéros fixes et par des noms, étant donné qu'à l'évidence ils [tous les monastères fondés par Charlemagne] sont bien plus nombreux; un lecteur attentif ne trouvera aucune mention de ces monastères-ci dans la série présente.»

consacrer, les deux alphabets grec et latin, selon deux lignes composant une croix aussi grande que le bâtiment, en lien avec les mots attribués au Christ par Jean dans l'*Apocalypse*: «Je suis l'*alpha* et l'*omega*, le premier et le dernier, le commencement et la fin»⁵¹. Ce rituel fit l'objet de riches réflexions ecclésiologiques, inspirant notamment au XII^e siècle des inscriptions pérennes sur les murs de certaines églises: la conception d'un alphabet des monastères fondés par Charlemagne peut être rapprochée de ce contexte manifestement créatif⁵². Un tel alphabet étendait l'espace de l'église consacrée à celui de la souveraineté de l'empereur, semé de nombreuses églises. Il rapprochait ce dernier de la figure de l'évêque consécrateur, dans une analogie qui est formulée explicitement à l'abbaye Saint-Jean de Sorde à la fin du XII^e siècle, où Charlemagne, accompagné de l'archevêque Turpin de Reims, était réputé avoir scellé les autels «de sa propre main» (*propria manu sigillavit*)⁵³. Dans le rituel de l'alphabet, l'évêque représentait lui-même le Christ, en rappelant les symboles de la croix, de l'*alpha* et de l'*omega*. L'association de Charlemagne au Christ qui en résulte en dernier ressort n'était pas neuve: elle apparaît sur un autre mode à travers la revendication, par plusieurs monastères figurant d'ailleurs dans la liste d'Hugues de Fleury, de reliques de la croix qu'il aurait offertes lors de leur fondation. Né sans doute dans ce milieu bénédictin du sud de la France, ce thème est récurrent au XII^e siècle, au point que l'*Histoire de Charlemagne et de Roland*, rédigée vers le milieu du XII^e siècle par le Pseudo-Turpin, l'évoque sur un mode général: Charlemagne aurait offert des reliques de la vraie croix à des églises si nombreuses que l'auteur se dit incapable de les

51 Ap. 22,13: *ego Alpha et Omega primus et novissimus principium et fini.*

52 Ce rite attesté depuis la fin du VIII^e siècle a été diffusé à l'époque carolingienne; cf. C. Treffort, «Opus litterarum. L'inscription alphabétique et le rite de consécration de l'église (IX^e-XII^e siècle)», *Cahiers de civilisation médiévale*, 53 (2010), 153-80, 163-4 pour des commentaires du XII^e siècle et 166-8 sur les créations épigraphiques.

53 E. Mühlbacher (éd.), *Die Urkunden Pippins, Karlmanns und Karls des Grossen*, Hanovre 1906; Munich 1991, 568; cf. Remensnyder, *Remembering*, 199 et 326 pour la date.

nommer⁵⁴. Conques n'était pas en reste, avec l'ombilic et le prépuce témoignant de la naissance du Christ et annonçant sa mort, comme l'*alpha* et l'*omega* symbolisaient le début et la fin de toutes choses.

Le passage mal daté du prologue de la chronique esquisse donc la figure d'un Charlemagne non seulement fondateur, mais associé symboliquement au rituel de la consécration, pour toute une série de monastères. Parmi eux, celui de Conques ne manquait pas de s'attribuer le privilège de la première lettre latine. Ceci correspond assez bien au contexte de concurrence et de surenchère symbolique où l'on peut supposer l'origine de l'idée d'un alphabet des monastères fondés par Charlemagne, même si la phrase du prologue, somme toute succincte, paraît plutôt relayer le thème ou l'adapter que véritablement l'inventer – comme c'était aussi le cas pour le prépuce.

De quoi parlait l'auteur exactement en évoquant une «lettre de l'alphabet «A» en or et en argent, laquelle se trouve toujours ici»? Dans *litteram alphabeti A de auro et argento ibi relinquens*, le mot *littera* désigne d'abord un signe, tandis que la précision *de auro et argento* indique qu'il était matérialisé sous une forme précieuse. Il pourrait s'agir, *a priori*, d'une «lettre» de parchemin – au sens d'une missive ou d'une charte – inscrite à l'encre d'or et d'argent. Mais un objet d'orfèvrerie en forme de lettre, au sens littéral, aura mieux rempli sans doute la fonction de témoin historique spectaculaire impliquée par les enjeux de la légende. Or l'église de Conques conserve un objet qui est généralement rattaché à cette légende du don de Charlemagne (fig. 4-5)⁵⁵.

54 *Karolellus atque pseudo-Turpini Historia Karoli Magni et Rotholandī*, c. 29, éd. P.G. Schmidt, Stuttgart/Leipzig 1996, 112: [...] *et quomodo multorum sanctorum corpora et reliquias in auro et argento collocavit, et qualiter lignum dominicum secum attulit, unde multas ecclesias ditavit, scribere nequeo; magis deficit manus et calamus quam eius hystoria*. Cf. sur ces revendications Remensnyder, *Remembering*, 166-71.

55 Cf. pour ce qui suit Garland, «L'art», 88-9, 99 et 104-5; Gaborit-Chopin dans Ead. et Taburet-Delahaye, *Le trésor*, n°8, 50-3; W. Cahn, «Observations on the A of Charlemagne in the treasure of the abbey of Conques», *Gesta*, 45/2 (2006), 95-107, qui retrace notamment le succès ultérieur de la légende de l'alphabet des monastères fondés par Charlemagne.



Fig. 4-5. Reliquaire triangulaire, assemblé au XIV^e siècle à partir d'éléments antérieurs, créés autour de 1100 pour la plupart. Conques, Abbaye Sainte-Foy.

Son état actuel témoigne de différentes étapes de création et de transformation, sans doute trois pour l'essentiel, qui doivent être considérées pour juger de ses rapports avec la légende. Le premier moment est situé à l'époque de l'abbé Bégon III (1087-1107) – on a vu que la *Chronique* ou liste d'abbés fut rédigée sous son abbatiat, avant que son prologue, qui mentionne la «lettre», ne soit retravaillé.

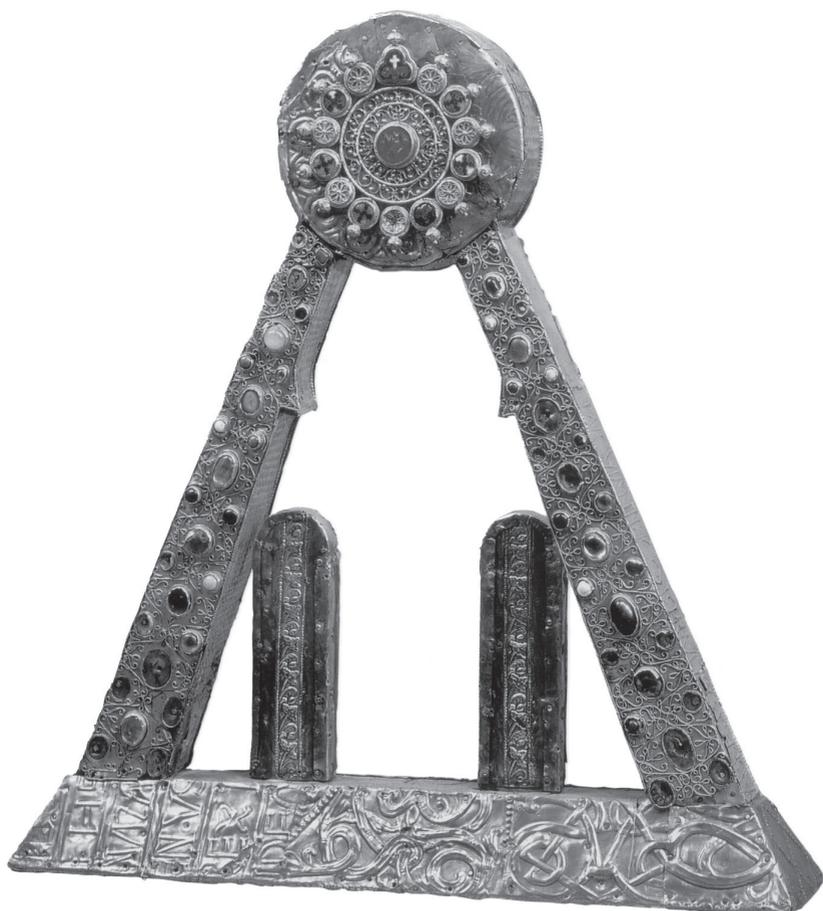


Fig. 5.

Cette étape correspond à deux montants obliques, se rejoignant à leur sommet sur un disque circulaire, et présentant sur leur face intérieure deux ergots laissant supposer qu'une traverse horizontale était autrefois fixée entre eux, à hauteur de leur tiers supérieur. Ceci désigne bien une lettre «A», ou un *alpha*, dont une hypothèse vraisemblable veut qu'il ait été suspendu sous un bras d'une croix d'orfèvrerie particulièrement grande, en pendant à un *omega*, selon une pratique cou-

rante⁵⁶. Dès avant 1020, Bernard d'Angers évoquait à Conques un grand crucifix couvert de métal précieux⁵⁷, sans doute celui dont la liste d'abbés compilée sous Bégon III rapporte qu'il était attribué (*ut fertur*, «comme on le dit») à l'abbé Jean, attesté par deux chartes en 933 et 936-937⁵⁸: cet ancien crucifix a pu être complété alors par les deux lettres.

Les montants de bois de l'objet conservé sont recouverts, sur la face et le revers, de plaques filigranées et ornées de gemmes. Vers l'extérieur, ils portent d'autres plaques de métal arborant des inscriptions aujourd'hui lacunaires, mentionnant l'abbé Bégon, des reliques, le Seigneur et sa croix⁵⁹. Il faut en rapprocher les inscriptions de deux

- 56 Cette supposition est d'autant plus plausible qu'elle explique de façon cohérente les ergots, la forme générale de l'objet et *a fortiori* la formation de la légende de l'alphabet de Charlemagne. Mais elle n'est sans doute pas vérifiable matériellement: le bois actuel des montants ne semble pas antérieur au xvii^e siècle, c'est-à-dire qu'on ne peut y attendre d'empreinte de la traverse, et la suspension a pu être assurée sans laisser de trace par une chaîne passée dans l'oculus du disque sommital. Cf. Cahn, «Observations», 100.
- 57 *Liber miraculorum sancte Fidis*, l. 1, c. 17 et l. 2, c. 4, éd. Robertini, 118; Id., *Bernardo*, 162-3: «un crucifix de grandes dimensions, tout d'argent de grande valeur, sauf la couronne et le revêtement d'une jambe, dont l'or surpassait par l'intensité de leur couleur rouge tout l'or que je me souviens avoir vu» ([...] *ingentis quantitatis emineat crucifixus, argento bene examinato totus, excepto diademate et tegumento femurali, cuius aurum omni auro quod vidisse me memini ruboris vigore prestat*). Bernard d'Angers mentionne d'autre part une croix de procession ornée de reliquaires (?), d'or et de gemmes (*processionalis crux, techis et auro circumtexta, ac vario gemmarum interstellata fulgore*): l. 2, c. 4, éd. *ibid.*, 159; Id., *Bernardo*, 242-3. Sur les crucifix revêtus d'or ou d'argent, dont une vingtaine sont attestés, du vii^e au xii^e siècles, cf. K. C. Schüppel, *Silberne und Goldene Monumentalkruzifixe. Ein Beitrag zur mittelalterlichen Liturgie- und Kunstgeschichte*, Weimar 2005, notamment 196.
- 58 *Nomina abbatum Conchensium*, éd. Bodarwé, Rother, n° 13: [...] *domnus Johannes [...] et ut fertur magnam crucem Salvatoris Domini fieri iussit*. Je dois cette indication à K. Bodarwé. Un crucifix est également mentionné dans une chronique de l'abbaye de Figeac, à la fin du xi^e ou au début du xii^e siècle, comme ayant été donné à Conques au ix^e siècle: cf. Remensnyder, *Remembering*, 274.
- 59 *ABBAS FORMAVIT BEGO RELIQUIASQUE LO[CAVIT]* et [...] *JUM DOMINUM QUEM CRUX [...]*.

reliquaires créés sous l'abbé Bégon, qui mentionnent des reliques de la croix, l'une précisant qu'elles furent envoyées en 1100 par le pape Pascal II⁶⁰ – une acquisition que complétèrent ensuite les deux reliques corporelles du Christ. L'hypothèse d'une grande croix d'orfèvrerie liée à des reliques de la croix et à laquelle étaient suspendues un *alpha* et un *omega* introduit donc déjà les thèmes de l'alphabet, de la croix et des reliques, que nous avons repérés comme étant liés à la légende d'un alphabet de Charlemagne: cela joua-t-il un rôle? En tous cas, l'identification de l'*alpha* de cette croix précieuse avec le «A» de l'histoire suppose que l'objet ait d'abord été démantelé, ce qui a pu avoir lieu à une époque moins fastueuse que celle de Bégon III, peut-être assez rapidement⁶¹. Le fragment conservé, dont l'origine serait bientôt devenue incertaine, aurait alors été attribué à Charlemagne et au thème de ses fondations selon l'ordre alphabétique, vraisemblablement à l'époque où le prologue était retravaillé.

L'état actuel de l'objet correspond cependant à une autre étape, la troisième selon notre hypothèse, où la forme d'une lettre n'est plus déterminante. Seuls les ergots des montants témoignent en effet d'une ancienne barre transversale ayant formé le «A», tandis qu'une autre barre est installée entre ses extrémités inférieures pour former une base sur laquelle l'objet peut reposer. Celle-ci est composée comme le reste de bois recouvert de plaques métalliques, qui sont ici des réemplois. On y a reconnu au revers des fragments à décor d'entrelacs de la fin du VIII^e ou du IX^e siècle et un élément de *titulus* provenant d'une croix, de la fin du XI^e ou du XII^e siècle – peut-être celle à laquelle l'objet a pu être suspendu à l'origine. Au verso, la base est recouverte de six morceaux redispésés d'une bande ornée de grands rinceaux, de la seconde moitié du XII^e siècle. Sur cette barre horizontale, soit dans l'espace intérieur du

60 Cf. E. Garland, «Le conditionnement des pèlerins au Moyen-âge: l'exemple de Conques», *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 29 (1998), 155-76, 167; la grande croix figurée au-dessus du Christ du jugement dernier au tympan de l'église, sculpté autour de 1112, pourrait aussi évoquer cette relique. Pour cette datation, cf. J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Genève 2004, 241.

61 Cf. Garland, «Le conditionnement», 155, n. 2 sur le déclin probable de Conques dès avant le milieu du XII^e siècle.

triangle composé par les trois barres assemblées, deux figures d'anges thuriféraires ont été fixées. Elles provenaient sans doute du démantèlement d'un autre objet de l'époque de Bégon III, dont d'autres témoins sont encore conservés à Conques. Ces anges entrent en relation avec des reliques, installées au centre du disque sommital, derrière une lentille de cristal de roche maintenue par un étrier de cuivre⁶². Ce nouvel assemblage pourrait avoir été réalisé au XIV^e siècle, car ce type de dispositif associant une paire d'anges à des reliques est devenu commun à partir de 1300 environ⁶³, et parce qu'un élément en émail de plique à jour, technique développée aux alentours de 1300 à Paris, a été installé en remplacement d'un des boutons fixés au revers du disque sommital.

Si ces hypothèses sont justes, alors l'ancien *alpha* suspendu autour de 1100 au bras d'une grande croix d'orfèvrerie, réinterprété après le démantèlement de celle-ci, sans doute dans le courant du XII^e siècle, comme une lettre «A» donnée par Charlemagne, aura finalement et plus banalement été transformé en reliquaire à la fin du Moyen Âge, la légende carolingienne ne suffisant plus à en justifier l'existence. Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques de passage à Conques en 1837, témoigne enfin d'une synthèse entre les deux fonctions de reliquaire et de lettre conférée par l'empereur: il rapporte avoir vu «un reliquaire très ancien, nommé l'A de Charlemagne; et si la tradition est vraie, ce prince en aurait fait don à l'abbaye de Conques»⁶⁴.

62 Selon A. Bouillet, *L'Église et le trésor de Conques (Aveyron). Notice descriptive*, Mâcon 1892, 68, la cavité renfermait à cette date des reliques des saints Laurent, Artémon, Amans, Honoré (?) et Cyprien. L'ensemble n'était donc plus dans son état médiéval, et ne peut donner lieu par conséquent à interprétation, car le corps d'Artémon ne fut transféré de Rome à Rodez qu'en 1839, une parcelle en étant remise à chaque paroisse: cf. P. Boutry, «Les saints des Catacombes. Itinéraires français d'une piété ultramontaine (1800-1881)», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 91/2 (1979), 875-930, 896-8.

63 Les premiers reliquaires de ce type datent la seconde moitié du XIII^e siècle. Cf. D. Lüdke, *Die Statuetten der gotischen Goldschmiede. Studien zu den «autonomen» und vollrunden Bildwerken der Goldschmiedeplastik und den Statuettenreliquiaren in Europa zwischen 1230 und 1530*, 2 t., Munich 1983, t. 1, 15-20 et 96-7.

64 P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris 1838, 189.

Ceci relayait probablement déjà une interprétation historique, expliquant la forme singulière du reliquaire, qui ne rappelle que lointainement un «A», par une lecture du prologue de la *Chronique*.

La châsse d'or, l'étrier, l'ombilic et le prépuce du Christ ainsi que la lettre «A» furent donc les objets par lesquels plusieurs aspects du souvenir de Charlemagne furent mis en scène, aux XI^e et XII^e siècles, à l'abbaye de Conques. Ces variations affirmaient et réaffirmaient l'importance de la communauté, dans un contexte sociopolitique changeant: à travers un Charlemagne lié aux origines du monastère et garant de ses droits, d'abord, qui permit de faire face aux revendications territoriales locales de seigneurs féodaux concurrents; puis à partir de là, dans un processus de diversification, via le héros de la reconquête sur les musulmans d'Espagne, qui associait l'institution au mouvement de la reconquête chrétienne de l'Espagne dans un espace géographique désormais élargi; via le donateur d'importantes reliques christiques, qui renouvelait l'attractivité du monastère face à l'essor du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle; enfin via le quasi-consécrateur d'un vaste ensemble d'églises, qui présentait l'institution comme la première fondation carolingienne de la région. L'adaptation récurrente de la mémoire de Charlemagne aux enjeux du moment aura ainsi déterminé, au sein de l'abbaye, le principe d'une thésaurisation structurée par ses stratégies mémorielles, la revendication d'un premier objet donné par l'empereur ayant favorisé l'attribution de plusieurs autres à sa suite. On reconnaît ailleurs ce phénomène, lorsque plusieurs reliquaires diversifient successivement la présentation des reliques d'un même saint⁶⁵. Ceci rejoint d'autres critères d'organisation des objets ecclésiastiques, telles que la stratification historique des dotations par des fondateurs ou des bienfaiteurs⁶⁶, ou encore

65 Voir par exemple à Aix-la-Chapelle, pour Charlemagne lui-même, la contribution de V. Belghaus à ce volume.

66 Cf. à ce propos, et sur les fonctions liturgiques dont le rôle est bien sûr premier, K. G. Beuckers, «Liturgische Ensembles in hochmittelalterlichen Kirchenschätzen. Bemerkungen anhand der Essener Ostergrabliturgie und ihrer Schatzstücke», in U. Wendland (dir.), «... das Heilige sichtbar machen». *Domschätze in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft*, Ratisbonne 2010, 83-106.

des manœuvres ponctuelles de reprise mémorielle, qui ont pu conduire à former des groupes d'objets cohérents⁶⁷.

Les modes d'existence des «objets» étudiés à Conques variaient fortement, selon les rapports qu'ils entretenaient avec la figure déterminante pour eux de Charlemagne, et leur façon concrète de le représenter. La châsse qui fut modifiée avait ainsi dû appartenir à une dotation précoce de la communauté; les reliques corporelles du Christ étaient sans doute maintenues hors de vue; l'étrier n'était pas forcément présenté comme un don, mais plutôt comme un reste, voire comme une relique⁶⁸; le «A» d'orfèvrerie induisait enfin une série d'autres objets complétant en d'autres lieux la représentation d'un alphabet latin, qui cependant n'ont sans doute jamais existé. Les «objets légendaires» de Charlemagne, par lesquels l'empereur était porté au-devant des fidèles, constituent ainsi, à Conques et ailleurs, un champ d'observation privilégié des manières d'être «objet», c'est-à-dire étymologiquement d'être «placé devant» (*obiectum*) au Moyen Âge.

Références

Fig. 1-2

D. Gaborit-Chopin (dir.), *La France romane aux temps des premiers capétiens (987-1152)*, cat. exp. Paris, Musée du Louvre, Paris 2005, 269.

Fig. 3-5

D. Gaborit-Chopin et E. Taburet-Delahaye (dir.), *Le trésor de Conques*, cat. exp. Paris, Musée du Louvre, Paris 2001, 30 et 50-1.

67 Ainsi à Saint-Maurice d'Agaune lors d'une campagne d'homogénéisation plastique de reliquaires d'époques différentes, ou de façon indirecte, mais fréquente, à travers la rédaction d'inventaires et la pratique des ostensions: cf. P. A. Mariaux, «Trésor, mémoire, collection. À Saint-Maurice d'Agaune, 1128-1225», in L. Burkart, P. Cordez, P. A. Mariaux et Y. Potin (dir.), *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, Florence 2010, 333-44; P. Cordez, «Gestion et médiation des collections de reliques au Moyen Âge. Le témoignage des authentiques et des inventaires», *Pecia. Le livre et l'écrit*, 8/11 (2005), 33-63.

68 À propos des différents statuts des «reliques», je me permets de renvoyer à mon essai «Les reliques, un champ de recherches. Problèmes anciens et nouvelles perspectives», *Bulletin d'information de la Mission Historique Française en Allemagne*, 43 (2007), 102-16; <www.ifha.fr/Allemagne/Reliques.pdf> [10/09/11].